



LATOUBAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le vendredi 13 mars 2020

Monsieur Le Maire
de Latour-Bas-Elne

à

Mesdames Messieurs
les parents d'élèves,

— **Objet : repas cantine**

Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision de Monsieur le Président de la République, les écoles seront fermées jusqu'à nouvel ordre, et donc par la même occasion, le service de restauration scolaire ne sera pas assuré.

En conséquence je vous informe que le prélèvement automatique du mois d'avril ne sera pas appelé et ce afin de compenser le paiement des repas du mois de mars dont vous vous êtes déjà acquittés et qui ne seront pas délivrés.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Pierre ROGÉ

